



CFA FuturoSud-FEA

Centre de Formation par Apprentissage (CFA)
Spécialisé dans les métiers du sport, de l'animation et du tourisme
Sites en AuRA : Montélimar / St Péray / Grenoble
Sites en PACA : Miramas / Salon de Provence
Tél : 04 75 29 34 04 - Mail : accueil@fea-asso.fr

COÛT D'UN.E APPRENTI.E (A TITRE INDICATIF) | CONTRAT DE 12 MOIS

Pour une structure privée sous CCN du Sport (De type association loi 1901)

Données mises à jour au 15/04/2024

	Jusqu'à 17 ans	De 18 à 20 ans	De 21 ans à 25 ans	De 26 à 29 ans
	Contrat de 12 mois			
Salaire brut mensuel	477,02 €	759,78 €	960,36 €	1 812,00 €
Salaire brut annuel	5 724,24 €	9 117,36 €	11 524,32 €	21 744,00 €
Charges patronales mensuelles	6,22 €	10,13 €	12,82 €	31,34 €
Charges patronales annuelles	74,64 €	121,56 €	153,84 €	376,08 €
Coût annuel (Avant déduction des aides)	5 798,88 €	9 238,92 €	11 678,16 €	22 120,08 €
Aide Unique Employeur (AUE)*	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
Coût annuel brut chargé (Après déduction de l'AUE)	-201,12 €	3 238,92 €	5 678,16 €	16 120,08 €
Coût mensuel	-16,76 €	269,91 €	473,18 €	1 343,34 €

* Aide Unique Employeur => 500€/mois

- Le versement des aides financières est fait automatiquement et mensuellement, par l'ASP, une fois le contrat pris en charge par l'AFDAS et les DSN (Déclarations Sociales Nominatives) effectuées
- Le montant de l'aide (500€/mois) est à proratiser en fonction du nombre de mois de contrat

Indemnités à la fonction tutorale => 1 000€

- Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, l'employeur a la possibilité de percevoir une aide financière liée à la fonction tutorale de maximum 1 000€ (sous réserve des fonds disponibles)
- Le formulaire de demande d'indemnité est à déposer auprès de l'AFDAS en même temps que le dépôt du dossier apprentissage (fourni par le CFA)

**Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, il n'y a aucun coût de formation
=> Pris en charge par l'AFDAS (OPCO)**